

Affiché
en Mairie
le 16.02.94.

COMMUNE DE ROLAMPONT
COMPTE RENDU
SEANCE DU 15 FEVRIER 1994

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT QUATORZE, LE MARDI 15 FEVRIER A VINGT HEURES ET TRENTE MINUTES, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 8 février 1994, s'est assemblé sous la présidence de Madame Lucette BRUSCHET.

Etaient présents : MME BRUSCHET, MM. LAPIERRE, DELIENNE, WERTZ (sauf délibérations n°0 à 2), Adjoints, MM. BORDEL, DOUCHE, FLORIOT, Maires délégués, MM. ARNOUD, DELIN, MARIOT, NOIROT, GRAPINET, VION (sauf délibérations n°6 et 7), GALLISSOT, DEBELLEMANIERE, MARCHAND (sauf délibération n°7), MME TRINQUASSE, Mlle TORRAILLE, Conseillers municipaux.

Excusé : M. PERRIN, Maire, (procuration à Mme Bruschet).

Mme le 1er Adjoint ouvre la séance à 20 heures et trente cinq minutes.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.121-14 du Code des Communes, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Mlle TORRAILLE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 17 décembre 1993.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°1 Approbation de la concession de passage en forêt communale de Charmoilles-Tronchoy au profit de l'Association foncière de Charmoilles.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°2 Approbation de la vente de peupliers au Pont Romain.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°3 Subvention au bénéfice de l'Association Haut-Marnaise des Anciens du 21ème RIC pour l'érection d'une plaque à la mémoire des militaires haut-marnais morts pour la France en 1944-1945 et en Indochine. Pont des flaneurs à Chaumont.

Adopté par 17 voix POUR et 2 CONTRE.

N°4 Approbation de la facturation de M. Bernard Raclot relative à l'installation d'un chauffage électrique à Lannes. Pénalité après dépassement de devis.

Adopté par 16 voix POUR, 2 CONTRE, et 1 ABSTENTION.

N°5 Approbation de la vente d'un immeuble à Tronchoy. Anciennement maison Consorts Marchal et de 30 ares de terrain attenant. 50.000 F.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°6 Avis favorable sur la proposition d'une enquête publique relative au maintien ou au retrait du Domaine Public Communal d'un chemin à Lannes.

Adopté par 13 voix POUR, 2 CONTRE, et 3 ABSTENTIONS.

.../...

N°7 Garantie d'un emprunt au bénéfice de l'O.P.H.L.M. de la haute-Marne d'un montant de 675.000,00 F. (50% de l'emprunt total). Aménagement de 6 logements Ancienne Perception.

Adopté à l'UNANIMITE.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, MME L'ADJOINT LEVE LA SEANCE, LE 16 FEVRIER 1994, A ZERO HEURE ET QUINZE MINUTES.

LE MAIRE,

GUY PERRIN